

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00410 Numéro SIREN : 849 027 479 Nom ou dénomination : 365otop

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/016654

1. The first part of the document is a list of the names of the members of the committee, which is headed by the Chairman, Mr. J. H. ...
 2. The second part of the document is a list of the names of the members of the committee, which is headed by the Chairman, Mr. J. H. ...
 3. The third part of the document is a list of the names of the members of the committee, which is headed by the Chairman, Mr. J. H. ...
 4. The fourth part of the document is a list of the names of the members of the committee, which is headed by the Chairman, Mr. J. H. ...
 5. The fifth part of the document is a list of the names of the members of the committee, which is headed by the Chairman, Mr. J. H. ...

Désignation de l'entreprise		SASU 365OTOP		2 ROUTE DES ECOLES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		74410 ST JORIOZ					
SIRET		8 4 9 0 2 7 4 7 9 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		16	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30062021		30062020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	566	030	284	281	470
	Immobilisations financières* (1)	040		042			448
	Total I (5)	044	566	048	284	281	918
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		4 000
		Marchandises *	060	3 905	062		3 905
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	36 156	070	36 156		8 558
		072	3 955	074	3 955		10 005
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	11 522	086	11 522		19 951
	Charges constatées d'avance *	092	1 005	094	1 005		
	Total II	096	56 542	098	56 542		42 514
	Total général (I + II)	110	57 108	112	284	56 823	43 432
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	7 549				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	6 702		23 049		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	19 751		28 049			
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 131		4 380		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 22)	172	32 941		11 002		
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	37 072		15 383			
Total général (I + II + III)	180	56 823		43 432			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

А. Г. ОБИДИН
СЕРИЯ СОВЕТОВ

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs vénale.

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. La durée d'amortissement retenue est la suivante :

- Matériel de bureau : 3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti (FIFO) ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	566					566
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	566					566
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	448				448	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	448				448	
TOTAL		1 014				448	566

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	96	189		284
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96	189		284
TOTAL		96	189		284

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 156	36 156	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 885	2 885	
	Taxes sur la valeur ajoutée	965	965	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	105	105	
	Charges constatées d'avances	1 005	1 005	
	TOTAL DES CREANCES	41 115	41 115	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 131	4 131		
	Personnel et comptes rattachés	1 216	1 216		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 470	1 470		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 186	29 186		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	551	551		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	22	22		
	Autres dettes	496	496		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	37 072	37 072		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		22			

365 OTOP
2 Route des Ecoles
74 410 SAINT-JORIOZ

SASU au capital de 5 000 euros
RCS ANNECY 849 027 479

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
De l'associé unique du 15 décembre 2021
(Exercice clos au 30/06/2021)

L'an deux mille vingt et un,
Le 15 décembre à SAINT-JORIOZ, à 10 heures,

Monsieur SERY Gilles, demeurant 2 route des Ecoles – 74 410 SAINT-JORIOZ, agissant en qualité d'Actionnaire unique, Président de la société référencée ci-dessus a pris les décisions suivantes et déclare la réalité des opérations suivantes :

- Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été établis par ses soins.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021.
- Quitus à la présidence
- Affectation des résultats de l'exercice clos en 2021.
- Formalités légales

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'il les a établis.

L'Actionnaire unique donne en conséquence, à la Présidence, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice net comptable de 6 702,05 euros.

L'Actionnaire unique a décidé de l'affecter de la manière suivante :

- En autres réserves : 6 702,05 €

Total 6 702,05 €

Le poste « Autres réserves » présentera un solde de 14 251,11 € après affectation du résultat.

Il est rappelé qu'au titre des 3 derniers exercices, la société a distribué les dividendes suivants :

- Au cours de l'exercice clos le 30/06/2021 : NEANT
- Au cours de l'exercice clos le 30/06/2020 : 15 000 €
- Au cours de l'exercice clos le 30/06/2019 : NEANT

TROISIEME DECISION

L'Actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par L'Actionnaire unique.

